



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

Original: anglais

CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU  
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE  
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cinquième session  
Nairobi, Kenya  
novembre 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE N° 00436  
POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE REPRÉSENTATIVE  
DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN 2010

**A. ÉTAT(S) PARTIE(S)**

*Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord.*

Colombie

**B. NOM DE L'ÉLÉMENT**

**B.1. Nom de l'élément en anglais ou français**

*Il s'agit du nom officiel de l'élément qui apparaîtra dans les publications concernant la Liste de sauvegarde urgente. Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères, ponctuation et espaces compris. Le nom doit être transcrit en caractères latins Unicode (Basic Latin, Latin-1 Supplément, Latin Extended-A ou Latin Extended Additional).*

La musique Marimba et les chants traditionnels de la région sud du Pacifique colombien

**B.2. Nom de l'élément dans la langue et l'écriture de la communauté concernée, le cas échéant**

*Il s'agit du nom officiel de l'élément dans la langue vernaculaire qui correspond au nom officiel en anglais ou en français (point B.1). Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères Unicode (latins ou autres), ponctuation et espaces compris.*

Músicas de marimba y cantos tradicionales del Pacífico Sur de Colombia

### **B.3. Autre(s) nom(s) de l'élément, le cas échéant**

*Outre le(s) nom(s) officiel(s) de l'élément (point B.1), mentionner, le cas échéant, le/les autre(s) nom(s) de l'élément par lequel l'élément est également désigné, en caractères Unicode (latins ou autres).*

Currulaos, Arrullos (berceuses), Chigualos et Alabaos (louanges)

## **C. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÉMENT**

### **C.1. Identification des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés**

*Selon la Convention de 2003, le patrimoine culturel immatériel ne peut être identifié que par rapport à des communautés, groupes ou individus qui le reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Il est par conséquent important d'identifier clairement une ou plusieurs communautés, groupes ou, le cas échéant, individus concernés par l'élément proposé. Les informations fournies doivent permettre au Comité d'identifier les communautés, groupes ou individus principalement concernés par l'élément, et doivent être en cohérence avec les rubriques 1 à 5 ci-dessous.*

L'expression dont la candidature est proposée est considérée comme un patrimoine culturel par les afro-colombiens du sud-ouest du pays qui partagent la condition historique des descendants des contingents d'esclaves qui furent importés dans la vice-royauté de Nouvelle-Grenade, l'actuelle Colombie, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certains d'entre eux furent envoyés dans les mines d'or situées à mi-chemin en amont des cours d'eau qui traversent notre territoire depuis les montagnes escarpées de la région andine jusqu'à l'océan Pacifique. D'autres contingents arrivèrent par la suite de la région andine, les esclaves marrons (fugitifs) qui allèrent se réfugier dans les communautés ou les libertos, lorsque l'esclavage fut officiellement aboli en 1851. Paradoxalement, bien qu'il apparaisse comme un acte de violence et un symbole de déracinement, c'est le patrimoine africain qui est mis en évidence dans la culture et dans ses modes de transfert qui constituent pour ces peuples le bastion de leur liberté et la source de leur passion de créer. Comme l'affirment les maîtres de la marimba des municipalités de Francisco Pizarro et de Guapi: « On a la musique dans le sang comme le patrimoine de nos aïeux... la musique traditionnelle de notre sud Pacifique est notre cœur et le corps ne peut pas vivre sans le cœur ».

La Colombie a la troisième plus importante population afro-colombienne du continent américain après les États-Unis et le Brésil; ce groupe de population est réparti sur tout le territoire national mais il est essentiellement concentré dans la région Pacifique. Dans le pays, selon le bilan du dernier recensement de 2005, il y a 4 261 996 afro-descendants qui représentent 10,5% de toute la population. Dans la région sud le long de la côte Pacifique, il y a près de 6 972 318 habitants, dont 1 664 306, soit 24%, sont des afro-descendants ; le groupe de population qui considère la musique Marimba et les chants traditionnels de la région sud du Pacifique colombien représentative de son patrimoine culturel représente 39% de la population afro-colombienne du pays. Bien que cela ne concerne qu'une minorité au regard de la population métisse, il y a au moins 14 municipalités où la présence de la population afro atteint 80% ou plus, une concentration qui contribue à consolider et à maintenir en vie un patrimoine culturel fondé sur des expériences collectives significatives étant donné le cadre des traditions, des festivités et des événements de la vie quotidienne.

La population afro-colombienne est jeune dans l'ensemble ; les jeunes afro-descendants vivent essentiellement dans les villes, surtout les femmes qui vivent pour la plupart dans les zones urbaines. Les études révèlent que les femmes afro-descendantes émigrent avec leurs enfants à la recherche de possibilités de scolarisation qui sont pratiquement inexistantes ou inadéquates dans les zones rurales, tandis que les hommes restent dans des secteurs peu peuplés pour travailler la terre. Le phénomène migratoire, qui est accompagné dans bien des cas par la

fragmentation du groupe familial, auquel vient s'ajouter la persistance des groupes afro-colombiens de la région sud-ouest pour préserver leur patrimoine culturel, indiquent que la population qui détient l'expression accorde une grande valeur au travail et aux chances d'éducation, mais elle estime que sa propre culture est le fondement de son identité. La moyenne d'âge est tout aussi pertinente car, bien qu'elle concerne une population beaucoup plus jeune que les groupes métis ou autochtones, elle conserve précieusement l'expérience et les connaissances acquises des aînés comme le fondement des systèmes de tradition orale.

Une grande partie de la population afro-colombienne de la zone sud du Pacifique colombien vit de la pêche, de l'agriculture extensive, de l'activité minière, du commerce et, dans une moindre mesure, des services publics dans les municipalités. Une autre partie non négligeable de la communauté régionale a émigré vers les grandes villes de la région andine, comme Cali, Popayán, Pasto et Bogotá. La ville de Cali, avec près de 168 000 foyers afro-descendants et 565 768 habitants qui représentent 26% de la population, constitue la plus grande concentration urbaine de la population afro-colombienne.

La population afro-colombienne de la zone sud du Pacifique est confrontée à de multiples difficultés et problèmes sociaux qu'entraîne l'inégalité des chances comparé à la population blanche et métisse en termes d'accès aux biens matériels et symboliques ; il y a une forte pénurie d'offres d'emploi dans l'éducation et les services de santé. Le déplacement forcé ou volontaire est devenu l'une des principales difficultés auxquelles est confronté ce groupe de population. L'un résulte de la présence de groupes armés clandestins qui mènent la guerre, produisent et vendent des drogues illicites, tandis que la migration volontaire est due essentiellement aux besoins financiers et au manque de débouchés dans les communautés locales. Bien que les raisons d'émigrer diffèrent, les immigrants connaissent une transformation radicale de leur milieu social et éprouvent le besoin de créer des référents identitaires dans leur nouvel environnement. L'un de ces référents est constitué par la musique traditionnelle qui représente le lien avec le territoire ancestral face au caractère incertain et inquiétant du milieu urbain.

Poussées par la Constitution de 1991 et plus tard par la loi 70 de 1993, les communautés noires et mulâtres, urbaines et rurales, se sont engagées dans un processus de revitalisation et d'affirmation de soi. Leur poids démographique, la dynamique de migration ainsi que les difficultés d'ordre financier, social et politique auxquelles elles se heurtent, font de ce groupe un acteur important au niveau régional dans les processus de production, de configuration et de transformation de la société urbaine. Comme cela est énoncé dans la loi 70 de 1993, les communautés noires doivent former des « conseils communautaires » qui défendent leurs intérêts quand elles traitent avec l'État. Les conseils de la zone sud du Pacifique colombien sont particulièrement pertinents pour discuter de la vie communautaire. Le renforcement des coutumes et en particulier de la musique traditionnelle est devenu le thème central de leurs discussions. La ligne de force que suivent la communauté et les organisations politiques de la région est basée sur la reconnaissance de la culture comme un fondement de l'identité et un point de départ pour accéder à l'autonomie et aux droits territoriaux et construire leur propre vision de l'univers.

La musique traditionnelle est le patrimoine des groupes afro-colombiens de la région sud-ouest, dans les zones rurales et urbaines; la communauté directement impliquée dans la pratique active et le transfert de cette expression culturelle se compose de maîtres de marimbas, tambours et hochets (sonajeros); de chanteurs, hommes et femmes; de maîtres de danse traditionnelle; des personnes âgées de la communauté ayant des connaissances étendues de l'histoire de la tradition orale, le contexte et la musique, qu'on appelle les "sabedores" (connaisseurs); les jeunes garçons et filles qui sont en train d'apprendre à connaître le patrimoine musical de danse; les fabricants d'instruments, les groupes de musique et de danse de la région, les promoteurs des communautés désignés pour prendre part aux processus d'éducation et de leadership culturel. Le maître Edmundo Valencia, de l'école de musique de Buenaventura, en tant que membre de la communauté qui détient l'expression dont la candidature est proposée, en parle mieux que personne : « La Colombie est l'un des nombreux pays qui, il y a des centaines d'années de cela, a connu l'arrivée des esclaves noirs en Amérique ; ces esclaves, bien qu'étant de la même race, appartenaient à différentes tribus et parlaient donc différentes langues. Du fait de l'abolition de l'esclavage, des colonies ont commencé à émerger dans les régions côtières du pays. Aujourd'hui, ces groupes de population

constituent une culture qui, en dépit de l'absence de documents historiques sur les langues parlées avant leur arrivée en Amérique, a un langage commun : la musique marimba et celle des tambours faite avec les matériaux de la jungle, semblables à ceux utilisés par les tribus africaines ».

## **C.2. Situation géographique et étendue de l'élément, et localisation des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus concernés**

*Cette rubrique doit identifier l'étendue de la présence de l'élément, en indiquant si possible les lieux où il se concentre. Si des éléments liés sont pratiqués dans des régions avoisinantes, veuillez le préciser.*

La musique Marimba et les chants traditionnels viennent du sud du Pacifique colombien, une large bande côtière entre la ville de Buenaventura au nord et la ville de Tumaco au sud près de la frontière équatorienne. La région couvre trois départements : Valle, Cauca et Nariño. Les trois départements comptent en tout 145 municipalités (39 dans le Cauca, 64 dans le Nariño et 42 dans le Valle). Il y a au moins 14 municipalités avec un fort pourcentage d'afro-colombiens – entre 80 et 100% de noirs - : Guapi, López de Micay et Timbiquí dans le Cauca; Tumaco, Barbacoas, Francisco Pizarro, Mosquera, Olaya Herrera, La Tola, El Charco, Santa Bárbara de Iscuandé, Magüí Payan et Roberto Payan dans le département de Nariño et Buenaventura dans le Valle. Buenaventura, Guapi et Tumaco constituent les centres urbains les plus peuplés et sont les capitales naturelles des groupes afro-descendants. La ville de Cali, considérée comme la capitale de la région Pacifique, qui n'est pas sur la côte, est la ville colombienne où la présence d'afro-descendants est la plus forte.

La zone sud du Pacifique colombien offre un paysage de contrastes, reflété dans la diversité et la richesse de ses ressources naturelles. Le territoire est traversé par les massifs montagneux, les cours d'eau qui forment des vallées et de vastes plaines boisées. Tous les types de climats y sont représentés, depuis le froid des hauts plateaux et des sommets enneigés, jusqu'à la chaleur tropicale des vallées ou de la côte Pacifique ; la région comporte des volcans, des dépressions, des forêts humides et deux vastes terres d'accueil : le Pacifique et Amazonas. Malgré cette diversité, une des caractéristiques communes aux trois départements de la région sud du Pacifique colombien est la grande quantité et la variété des sources d'eau qu'on y trouve : estuaires, fleuves et ruisseaux, en plus de l'océan lui-même, constituent le principal moyen de transport pour les gens et les marchandises ; De nombreuses communautés vivent au bord de l'eau et de la plage, bien que dans certains endroits, les mangroves et les conditions du terrain ne permettent que de très petites colonies de peuplement, parfois même temporaires. Les ressources en eau marquent la vie des communautés afro, leur survie et leur musique ; il y a une étroite relation entre l'environnement et les spécificités des pratiques musicales traditionnelles, comme l'exprime un maestro en musique traditionnelle de Guapi: « le marimba c'est le son de la pluie, des fleuves qui coulent et de la jungle ». Cette atmosphère a inspiré pendant des décennies les chants et les mélodies qui ont une triple valeur historique, anthropologique et socioculturelle et dont il est prévu d'assurer la sauvegarde à travers sa reconnaissance en tant que patrimoine culturel de l'humanité.

## **C.3. Domaine(s) représenté(s) par l'élément**

*Identifiez brièvement le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel représenté(s) par l'élément, qui peuvent être un ou plusieurs des domaines identifiés à l'article 2.2 de la Convention (cette information sera principalement utilisée pour la visibilité, si l'élément est inscrit).*

Traditions et expressions orales (a) : les chants et les récitals font partie de la littérature orale de la région et se transmettent de génération en génération de la même manière.

Art d'exécution (b) : la musique se joue dans des contextes communautaires ou nationaux avec des instruments comme le marimba, plusieurs sortes de tambours et de guasás (hochets).

Pratiques sociales, rituels et événements festifs (c) : les célébrations autour de la musique et

des chants sont des rituels sociaux qui s'inscrivent comme des espaces festifs ou des événements spéciaux dans la vie quotidienne des communautés.

Artisanat traditionnel (e) : les instruments sont fabriqués par des artisans locaux qui se transmettent leur savoir-faire de génération en génération au sein des familles.

#### **D. BREF RÉSUMÉ DE L'ÉLÉMENT**

*Cette rubrique est particulièrement utile, car elle permet au Comité d'identifier rapidement l'élément proposé pour inscription et, en cas d'inscription, elle sera utilisée à des fins de visibilité. Elle doit être un résumé des éléments fournis au point 1 ci-dessous mais ne doit pas constituer une introduction à ce point.*

On entend encore les chants traditionnels des descendants d'esclaves africains du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la zone sud du Pacifique colombien. Les voix des femmes et des hommes, les marimbas, les tambours en bois et en cuir, les hochets remplis de graines et le rythme des mains, forment un univers musical ininterrompu dans un scénario de musique du monde. Ces sons et ces rituels qui surgissent (Arrullos, Currulaos, Chigualos et Alabaos) ont voyagé avec les immigrants et perdurent même de nos jours dans les villes du sud-ouest du pays, comme le pilier identitaire des communautés de la zone sud du Pacifique colombien.

Les différents éléments de la musique de la région (contextes sociaux, genres musicaux, instruments, rôles, transmission et représentation, artisanat), occupent une place importante dans l'identité collective des communautés rurales et semi-rurales. Ils apportent un soutien et sont une expression éloquente de leur propre vision du monde. En même temps, vu l'intérêt croissant que suscitent ces pratiques musicales dans le milieu urbain et face aux récentes mutations politiques de la Colombie, la musique traditionnelle a le potentiel pour devenir l'élément important d'un processus de transformation de la situation discriminatoire qui a affecté les communautés afro-colombiennes pendant de nombreuses années.

## 1. IDENTIFICATION ET DÉFINITION DE L'ÉLÉMENT (CF. CRITÈRE R.1)

*C'est la rubrique de la candidature qui doit démontrer que l'élément satisfait au critère R.1 : « L'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention ». Une explication claire et complète est essentielle pour démontrer que l'élément à inscrire est conforme à la définition du patrimoine culturel immatériel par la Convention. Cette rubrique doit aborder toutes les caractéristiques significatives de l'élément, tel qu'il existe actuellement. Elle doit inclure notamment :*

- a. une explication de ses fonctions sociales et culturelles, et leurs significations actuelles, au sein et pour ses communautés,*
- b. les caractéristiques des détenteurs et des praticiens de l'élément,*
- c. tout rôle ou catégorie spécifiques de personnes ayant des responsabilités spéciales à l'égard de l'élément,*
- d. les modes actuels de transmission des connaissances et les savoir-faire liés à l'élément.*

*Le Comité doit disposer de suffisamment d'informations pour déterminer :*

- a. que l'élément fait partie des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés. » ;*
- b. que « les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus [le] reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » ;*
- c. qu'il est « transmis de génération en génération, [et] est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire » ;*
- d. qu'il procure aux communautés et groupes concernés « un sentiment d'identité et de continuité » ; et*
- e. qu'il n'est pas contraire aux « instruments internationaux existant relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable ».*

*Les descriptions trop techniques doivent être évitées et les États soumissionnaires devraient garder à l'esprit que cette rubrique doit expliquer l'élément à des lecteurs qui n'en ont aucune connaissance préalable ou expérience directe. L'histoire de l'élément, son origine ou son ancienneté n'ont pas besoin d'être abordés en détail dans le dossier de candidature.*

En Colombie, autour de la ligne côtière sud du Pacifique, le long de la partie de la jungle qui s'étend de l'océan à la cordillère des Andes, on entend encore les chants traditionnels des descendants d'esclaves africains qui furent amenés là au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ayant pris naissance au bord du fleuve et ancré dans la vie quotidienne des communautés de la région, le cœur de cette musique ancestrale est dans la voix des hommes et des femmes qui combinent le son de la romance espagnole avec les lamentations des noirs. Accompagnées des marimbas, des tambours en bois et en cuir, de hochets remplis de graines et du rythme des mains, elles forment un univers musical ininterrompu dans un scénario de musique du monde. Ces sons et ces rituels qui surgissent ont voyagé avec les immigrants et perdurent même de nos jours dans les villes du sud-ouest du pays, comme un pilier identitaire des communautés de la zone sud du Pacifique colombien.

Il y a quatre contextes principaux où se joue la musique traditionnelle de la région sud du Pacifique colombien : Arrullo (berceuse), Currulao, Chigualo et Alabao ou veillée funèbre de l'adulte. L'Arrullo est une réunion de personnes qui se retrouvent pour vénérer un saint à travers la musique et le chant. C'est avant tout une célébration religieuse qui entraîne en même temps les participants dans une fête. Le Currulao (appelé aussi danse Marimba) est une fête dans tous les sens du terme. Les gens chantent et dansent, plaisantent et racontent des histoires, boivent et mangent abondamment. Il arrive couramment que le Currulao ait lieu après un Arrullo. Chigualo est le terme utilisé dans la région pour la veillée d'un enfant ou « veillée du petit ange ». Il a lieu quand un enfant meurt avant l'âge de 4 ou 5 ans et imprime sur cet épisode tragique un sentiment de joie car les gens estiment que son « âme était encore pure ». Dans le Chigualo, le corps du défunt est recouvert de fleurs et les gens chantent et dansent tout autour de lui. La veillée de l'adulte, par contre, représente véritablement un événement tragique car

l'adulte meurt avec une « âme impure ». Dans ces circonstances, les gens prient pour lui/elle et chantent pendant neuf jours (la « novena »).

Chacun de ces contextes est associé à des expressions musicales spécifiques. Dans les Arrullos (berceuses) les gens ne chantent que des chants d'inspiration religieuse. Ici, ce sont les femmes qui dirigent la fête, tant au niveau de sa préparation (saints, bougies et autels) que lors des jugas et bundes de « vénération »; ce sont des chants spéciaux dont les paroles ont un caractère sacré et qui ont une structure responsoriale. Les chants sont accompagnés de tambours, le bombo (tambour à son grave) et le cununo (tambour allongé et de forme conique) et, dans certaines occasions, de marimbas en bois. Dans les Currulaos des genres de thèmes très divers sont joués : jugas et bundes profanes, rumbas, torbellinos et currulaos (ce dernier genre est celui qui donne le nom à la festivité). Ici ce sont les hommes qui sont le centre de l'attention, ce qui s'exprime essentiellement en jouant du marimba, instrument principal de cette célébration. Il arrive souvent que le même marimbero soit la voix dominante et dirige le groupe, formé par le bombo, le cununo, les hochets et les voix. Dans le cas des Chigualos, le genre principal est le bunde où les voix chantent a capella. Il arrive parfois que plusieurs tambours se joignent à la représentation. Enfin, dans la veillée des adultes un genre qui s'appelle Alabaos est interprété. Ce sont des chants exécutés a capella, extrêmement tristes, parfois extraits de la poésie hispanique ancienne et qui ramènent les gens au style du chant grégorien.

Dans l'univers musical de la région sud du Pacifique colombien il y a des rôles individuels importants. Premièrement, il y a les gens qui interviennent directement dans la pratique musicale. Ici les chanteuses (cantadoras), occupent une place importante, tout comme les chanteurs (chureadores). Dans cette catégorie, on trouve aussi les marimberos et les joueurs des différents types de tambours (cununeros et bomberos). Nombre d'entre eux, au fil du temps, assument un rôle parallèle qui est fondamental pour conserver l'espace socioculturel de la musique : celui de maestros de la musique. Un troisième rôle est celui des fabricants d'instruments de musique ; la musique de la zone sud du Pacifique se joue avec des instruments acoustiques, fabriqués à la main en utilisant des matériaux qui sont cultivés, sélectionnés et conditionnés dans la région : bois de palmier (marimbas), bois provenant des arbres avec du cuir de daim et de cochon sauvage (tambours graves et tambours joués à la main), bambou et graines (hochets). Le groupe qui les fabrique préserve le savoir-faire traditionnel comme un secret de famille.

Le transfert des connaissances musicales transmises de génération en génération a prévalu grâce à la participation des jeunes dans les différents contextes musicaux. Les nouveaux musiciens se rapprochent de chaque instrument et sont guidés par des musiciens plus expérimentés, dans une dynamique complexe de la relation maître-élève qui reste courante de nos jours.

Les différents éléments de ce domaine socioculturel (contextes sociaux, genres musicaux, instruments, rôles, transmission et représentation, artisanat), occupent une place importante dans l'identité collective des communautés rurales et semi-rurales de la région sud du Pacifique colombien. Ils apportent un soutien et sont une expression éloquente de leur propre vision du monde, d'une manière d'être et des relations avec le monde qui sont le fruit d'une longue histoire d'adaptation et d'appropriation d'un environnement où les conditions de survie continuent d'être difficiles. Avec la transformation de la Colombie contemporaine, cet espace socioculturel s'est étendu aux grandes villes de la région andine du sud-ouest colombien (Cali, Popayán et Pasto). Là, avec de nouveaux référents de sons et dans des contextes rituels qui résultent de la subsistance dans un milieu urbain non moins complexe, les Arrullos et Currulaos, Chigualos et Alabaos ont aussi été consolidés en tant qu'expression identitaire caractéristique des groupes émigrés de la région côtière sud du Pacifique colombien. Aujourd'hui, ils sont le principal réseau de soutien symbolique pour ceux qui ont quitté leur terre en emportant les rivières dans leur mémoire et dans leur cœur.

## **2. CONTRIBUTION À LA VISIBILITÉ ET À LA PRISE DE CONSCIENCE, ET ENCOURAGEMENT AU DIALOGUE (CF. CRITÈRE R.2)**

*La candidature doit démontrer (critère R.2) que « l'inscription de l'élément contribuera à assurer la visibilité et la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine ».*

*Expliquez en quoi l'inscription sur la Liste représentative contribuera à assurer la visibilité du patrimoine culturel immatériel et à faire prendre davantage conscience aux niveaux local, national et international de son importance. Cette rubrique ne doit pas traiter la manière dont les inscriptions apporteront une plus grande visibilité à l'élément, mais la façon dont son inscription contribuera à la visibilité du patrimoine culturel immatériel d'une façon plus générale.*

*Expliquez en quoi l'inscription favorisera le « respect de la diversité culturelle et la créativité humaine, ainsi que le respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus ».*

La musique qui a été proposée pour inscription comporte à la fois des expressions instrumentales et vocales, un ensemble de sons qui diffèrent des accords tempérés inhérents à la région occidentale ; elle concerne un univers alternatif et riche, basé sur une gamme de sept intervalles égaux, comme les marimbas d'Afrique du Sud, qui a inspiré les chercheurs et les musiciens contemporains. Du fait qu'elles ont uniquement été transmises oralement, ces types de musique s'appuient sur un système de mémoire collective où l'interprète est un co-créateur qui contribue et improvise en permanence. En ce sens, chaque morceau est unique ; il n'y a pas de mesure entre la musique et l'interprète : la musique est toujours sujette à l'émotion et en est imprégnée ; l'événement musical constitue un événement animé par un pouvoir magique. Ce patrimoine musical est rendu visible grâce au soutien des écoles de musique traditionnelle, l'intégration de réseaux de maestros et cantadoras (chanteuses) de marimba, la reconnaissance du métier des fabricants d'instrument et la promotion des festivals traditionnels de la région. Dans un contexte mondial dominé par la musique populaire (que privilégient les mass medias et l'industrie culturelle) et la musique conventionnelle, l'inclusion de cette expression inhérente à une culture de tradition orale, valide, dans le domaine de la musique régionale et nationale, l'esthétique des musiciens traditionnels de la région et témoigne de la profonde diversité que peut présenter la créativité humaine (par manque de connaissance, les musiciens universitaires parlent, par exemple, de la « dissonance de la marimba traditionnelle »).

La musique Marimba et les chants traditionnels ne constituent pas un ensemble de répertoires qui circulent dans différents contextes ; ils sont présentés comme des pratiques culturelles profondément intégrées dans le tissu social et les domaines d'expérience importants pour un groupe. Les dimensions de sa fonction sociale ont abouti à cette musique, par exemple, quand elle est adoptée par certains chanteurs et groupes musicaux comme un moyen de résister au phénomène de déplacement forcé. Ce patrimoine est renforcé et rendu visible grâce au soutien des chercheurs régionaux, mais aussi des « sabedores » (connaisseurs), dépositaires de l'histoire de la collectivité. L'inclusion de ces types de musique dans le patrimoine de l'humanité serait une reconnaissance de la pertinence de la fonction sociale que remplissent les musiciens, les types de musique et leurs contextes, qui donnent un sens, une signification et une capacité de transformation à cette musique. C'est un concept valable qui reflète une conception complètement différente de la musique comme objet ou produit commercialisable, propre à l'industrie culturelle.

Dans l'expression proposée pour inscription, la marimba, qui est taillée dans un bois particulier, la « chonta », remplit une fonction symbolique en tant qu'élément représentatif de l'identité régionale; la candidature recouvre non seulement la musique de l'ensemble de marimba, qui inclut d'autres instruments de percussion, mais aussi la musique traditionnelle de la région, dans sa fonction sacrée et profane, dans laquelle l'élément le plus transversal est constitué par les chants traditionnels. La musique traditionnelle incorpore d'autres expressions – qui sont intégralement rendues visibles dans les groupes, les écoles de musique et les centres culturels – telles que les expressions de danse, la fabrication des instruments, la connaissance du contexte social et, enfin, elle exprime la culture des afro-descendants de la région du sud Pacifique colombien. Son inclusion sur la Liste du patrimoine culturel immatériel montrerait la manière dont la reconnaissance d'une expression rend visible et valorise la culture, l'histoire et

la manière dont le monde perçoit un groupe dans son ensemble.

Les études consacrées aux processus de création musicale qui examinent comment est créée, jouée, perçue et enseignée la musique, ont observé une fascinante diversité au niveau des moyens culturels pour y accéder et des types et niveaux de compétence pouvant être atteints. Les modes de transmission de la musique traditionnelle de la région sud-ouest de la Colombie ont abouti à des pédagogies novatrices qui articulent de manière dynamique la mémoire, l'imitation, la variation, l'improvisation et la création; elles accordent une importance particulière à la pratique des ensembles qui expriment sous une forme musicale la présence permanente de la collectivité, qui combinent la maîtrise des instruments avec l'art du chant et ses interactions possibles; elles associent le son et le mouvement de manière inévitable. Dans notre pays, il y a plus de 46 programmes universitaires de musique qui ne reconnaissent pas et ignorent dans leurs activités la contribution de la musique traditionnelle, une situation qui est traitée au niveau de la stratégie de conservation dans les composantes de la formation, la production et la recherche. Reconnaître la musique Marimba et les chants traditionnels sur une Liste internationale du patrimoine culturel, c'est aussi reconnaître la variété des formes que peuvent prendre le processus créatif musical et les pédagogies alternatives.

Les institutions publiques constituées pour améliorer le statut de la population afro-colombienne sont préoccupées par les disparités constatées dans les domaines de l'éducation et de la santé; elles estiment, toutefois, que cette situation est due en partie à la pénurie de ressources matérielles, à une piètre appréciation et reconnaissance des afro-descendants, raison pour laquelle des propositions sont nécessaires pour consolider leur culture, leur capacité de se réaffirmer et se redimensionner dans un projet collectif national. Le travail avec la communauté, les organismes culturels et les instances régionales pour sauver le patrimoine culturel ainsi que l'élaboration de projets d'entrepreneuriat qui donnent de la dignité au travail des promoteurs culturels, contribuent à rendre cette expression plus visible. L'inclusion de la musique marimba et des chants traditionnels sur la Liste internationale de l'UNESCO confirmerait le pouvoir de la valorisation de la culture et du patrimoine immatériel des nations comme base intrinsèque de développement.

Il a été prévu de faire circuler dans les écoles de musique, les établissements d'enseignement et les mass médias, la production de matériel audiovisuel, écrit et sonore ou de chants traditionnels et de marimba. Issu du « balafon » africain, cet instrument a pris sa propre forme en Amérique ; même chez les afro-descendants, l'alchimie produite par l'hybridation culturelle a engendré une nouvelle musique et de nouveaux moyens d'expression, ainsi que des variations dans la fabrication des instruments traditionnels. Reconnaître cette expression en tant que patrimoine de l'humanité, c'est affirmer la capacité qu'ont les êtres humains à se réinventer dans une dynamique entre mémoire et création.

### **3. MESURES DE SAUVEGARDE (CF. CRITÈRE R.3)**

*Les points 3.a. à 3c. exigent l'élaboration d'un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde comme demandé dans le critère R.3 : « Des mesures de sauvegarde qui pourraient permettre de protéger et de promouvoir l'élément sont élaborées ». De telles mesures devraient refléter la participation la plus large possible des communautés, groupes ou, le cas échéant, des individus concernés, aussi bien dans leur formulation que dans leur mise en œuvre.*

#### **3.a. Efforts en cours et récents pour sauvegarder l'élément**

*Décrivez les efforts en cours et récents de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés pour assurer la viabilité de l'élément. Décrivez les efforts du ou des État(s) partie(s) concerné(s) pour sauvegarder l'élément, en précisant les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées.*

En ce qui concerne les actions récentes et en cours menées au sein des communautés, il faut souligner les initiatives personnelles comme celle du maître de marimba Eberth Peña à El Charco (Nariño) ou d'Inès Granja, chanteuse de Timbiquí (Cauca), qui utilisent leurs ressources personnelles pour donner aux enfants de leurs communautés la chance d'apprendre et

d'apprécier la musique traditionnelle. Ces types d'initiatives généreuses peuvent se retrouver dans toutes les municipalités de la région, ainsi que dans les colonies éloignées des villes à l'intérieur du pays. Il convient de mentionner le travail des familles qui fabriquent les marimbas, les tambours et les pipeaux en bambou ; c'est un art délicat qui exige de maîtriser les éléments naturels (bois, cuir, fibres végétales) et le mystère des sonorités cachées. De manière plus générale, il faut citer les nombreuses associations de chanteurs traditionnels comme à Tumaco (Nariño) et Guapi (Cauca), qui ont réussi à se positionner en tant qu'instances culturelles pour la diffusion et la promotion de la musique traditionnelle. Les facteurs d'instrument ainsi que les chanteurs font de gros efforts pour obtenir des ressources qui garantissent la continuité de leurs activités. À l'échelle locale, différentes municipalités ont apporté leur soutien aux maisons de la culture, aux centres communautaires dédiés à l'enseignement et à la promotion des arts locaux.

Sachant que la Colombie est un pays avec de graves problèmes de violence, ces efforts acquièrent une dimension considérable. Cependant, tous se heurtent à des difficultés telles que le manque d'articulation entre les activités ou encore la collecte d'informations suffisantes, précises et systématisées sur le cadre et l'impact des projets culturels.

Dans un effort collectif, les dirigeants des communautés, les organisations locales, les municipalités, les universités régionales et le ministère de la culture ont accepté de travailler ensemble sur une série de mesures de sauvegarde intitulée « Route de la Marimba ». Le projet qui doit son origine à une activité communautaire démarrée officiellement en 2008, est aujourd'hui un programme prometteur qui intègre 582 000 descendants d'africains de 14 municipalités de la région sud du Pacifique. Le projet a réussi à créer 14 écoles de musique et de danses traditionnelles, il a soutenu l'acquisition d'instruments traditionnels et a engagé le cabinet du maire de chaque municipalité dans le projet. La Route représente dans ses écoles – selon les chiffres récents obtenus le 17 novembre au cours d'une réunion de professeurs de marimba – 1 828 filles, garçons et adolescents, y compris la population rurale et les étudiants venant des écoles des secrétariats d'enseignement municipal. Le programme a permis de créer un réseau de 288 chanteurs originaires de la région, a soutenu les festivals de musique traditionnelle, a formé un groupe de 32 chercheurs, a sponsorisé des chanteurs, des chercheurs et des rencontres de professeurs et a investi plus de 440.916 dollars EU dans la région entre 2008 et 2009. Afin de promouvoir l'autonomie régionale au niveau de la gestion du programme, un comité de coordination a été établi en août 2009, avec des représentants de toutes les institutions concernées.

### **3.b. Mesures de sauvegarde proposées**

*Pour la Liste représentative, les mesures de sauvegarde sont celles qui peuvent aider à renforcer la viabilité actuelle de l'élément et permettre à cette viabilité de ne pas être menacée dans le futur, en particulier du fait des conséquences involontaires produites par l'inscription ainsi que par la visibilité et l'attention particulière du public en résultant.*

*Citez et décrivez les différentes mesures de sauvegarde qui sont élaborées et qui, une fois mises en œuvre, sont susceptibles de protéger et de promouvoir l'élément, et donnez des informations succinctes sur divers aspects tels que leur ordre de priorité, les domaines d'application, les méthodologies, les calendriers, les personnes ou organismes responsables, et les coûts.*

Les mesures de sauvegarde de la manifestation proposée pour inscription sont développées dans le plan spécial de sauvegarde de la Route de la Marimba, plateforme culturelle qui articule les actions que mènent les musiciens et les communautés, les instances publiques et privées, les universités et les ONG du sud du Pacifique colombien en termes de production, gestion, formation, recherche, entrepreneuriat et circulation des biens et des services afin de protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine musical et de danse de la région et pour le diffuser à l'échelle nationale et internationale. On pense que la Route de la Marimba du sud Pacifique colombien devrait être reconnue en 2014 comme la principale ressource culturelle de la région et en tant que réseau de création, de production et de diffusion d'études sur la musique, le chant et la danse basées sur la grande tradition des marimba chonta et des chants traditionnels. La Route de la Marimba sera ainsi devenue un réseau culturel soutenant de manière effective le développement d'une citoyenneté démocratique, la préservation et le renouvellement de la diversité culturelle et naturelle et une source de qualité de vie pour les descendants d'africains

qui peuplent le sud-ouest de la Colombie.

Les quatre axes d'actions du plan 2010-2015 comprennent : un axe de préservation et de sauvegarde du patrimoine dans tous les secteurs et trois axes stratégiques: de renforcement et d'application des programmes culturels, de renforcement de la politique culturelle nationale, et de la promotion et consolidation de la création artistique et de l'entrepreneuriat culturel. Les axes mènent des actions dans les domaines suivants :

(1) Organisation au niveau des communautés : pour 2014, le projet Route de la Marimba travaillera en concertation avec 85 organisations des communautés du sud Pacifique et assurera la gestion dans 25 municipalités, des secrétariats et maisons de la culture, au cabinet du maire et aux administrations régionales, et la coordination culturelle régionale pour les écoles de musique traditionnelle. Toutes les universités de la région seront intégrées dans les activités du projet de la Route autour duquel un calendrier de travail intersectoriel sera également établi en accord avec l'organisation internationale pour les migrations (OIM), l'institut colombien du bien-être familial (ICBF), l'action sociale de la présidence de la république, le ministère de l'éducation nationale et autres organisations locales. Le nombre de bénéficiaires indirects augmentera pour couvrir 80% de la population afro-colombienne de la région (1 330 000 personnes sur un total de 1 664 306). L'organisation de la communauté deviendra le facteur principal de viabilité de la Route de la Marimba. Le budget qui lui est consacré est de 253.047 dollars EU.

(2) Formation: en 2014, la Route de la Marimba comptera 25 écoles de musique traditionnelle, dont 9 écoles pilotes à Guapi, El Charco, Buenaventura, Tumaco, Cali, Timbiquí, Francisco Pizarro Suárez et Buenos Aires. Ces établissements seront conjointement gérés par de grands maîtres, des jeunes musiciens et des membres de la communauté, une conception des écoles de musique du sud du Pacifique considérées comme de véritables unités de production, qui se fonde sur la reconnaissance de la culture locale, en tenant compte de la relation dynamique entre la musique, la danse, le contexte local, la technologie et la fabrication des instruments, avec la composante entrepreneuriale à travers les programmes de formation. La mise en place et l'équipement instrumental des nouvelles entités auront été accomplis et au moins 6 accords de coopération nationale et 3 accords de coopération internationale auront été signés. Pour éviter et atténuer les effets néfastes sur le développement de la musique traditionnelle, un réseau de surveillance établi depuis les écoles de musique, servira de système d'alerte face aux menaces et aux risques affectant le patrimoine culturel. En outre, pour préserver la diversité culturelle, il sera créé un professorat de musique traditionnelle, applicable aux établissements d'enseignements du sud du Pacifique colombien, qui devrait toucher 60 000 élèves scolarisés d'ici 2014, parallèlement aux 5 000 étudiants qui seront directement formés dans les écoles de musique. Le budget de formation prévu pour 2010-2014 s'élève à 1.199 626 dollars EU. L'investissement en matière d'infrastructure est estimé à 1.941 969 dollars EU et pour les instruments de musique à 419.907 dollars EU.

(3) Recherche : Le budget 2010-2014 qui représente 597.780 dollars EU, permettra de mener 4 macro-projets de recherche, d'ouvrir 3 centres de documentation et de consolider le réseau de chercheurs du sud Pacifique. À partir de la composante « recherche » de la Route de la Marimba, non seulement un modèle de production de recherche sur la musique traditionnelle se poursuivra, mais il y aura aussi une unité de recherche spécialisée dans ce domaine particulier pour la région, le pays, le champ musical et le milieu universitaire.

(4) Circulation : d'ici 2014 toutes les écoles pilotes de la Route de la Marimba seront d'importantes sources de renouvellement des groupes et des processus de mémoire – c'est à dire la création de la musique traditionnelle. Les groupes représentatifs de chaque école participeront au réseau des festivals de musique traditionnelle, notamment au « festival Petronio Álvarez » qui se tient à Cali et qui est le festival de musique traditionnelle le plus important de la côte Pacifique colombienne et un des plus grands festivals du pays. Avec un investissement de 770.129 dollars EU, les festivals qui s'articulent autour de la formation et de la recherche deviendront une partie du patrimoine culturel immatériel, Mais auparavant, la Route de la Marimba doit constituer un plan spécial de sauvegarde. Dans cette perspective des projets créatifs seront réalisés tels que la production de documentaires, de vidéo-clips, d'archives photographiques, de CD et d'un livre sur la musique marimba et les chants traditionnels de la région.

En résumé, le budget du plan stratégique de la Route de la Marimba est de 5.182.458 dollars EU. Les sources de financement sont réparties entre le ministère de la culture (40%), les autres entités nationales (20%), les organisations internationales (37%) et les administrations régionales et municipales (3%).

Le plan d'action de la Route pour 2010 a déjà eu des ressources d'un montant de 856.717 dollars EU, afin de soutenir les diverses composantes pour la sauvegarde du patrimoine culturel de la région.

### **3.c. Engagement de la communauté, du groupe ou des individus concernés**

*La faisabilité de la sauvegarde dépend en grande partie des aspirations et de l'engagement de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés. Cette rubrique doit démontrer que la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus concernés ont la volonté et s'engagent à sauvegarder l'élément si les conditions sont favorables. La meilleure preuve sera souvent la démonstration de leur implication dans les mesures de sauvegarde passées et présentes, et de leur participation à la formulation et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde futures, plutôt que de simples promesses ou affirmations de leur soutien ou de leur engagement.*

Deux raisons principales sous-tendent l'engagement ferme des communautés, groupes et individus des municipalités du sud du Pacifique colombien par rapport au programme de mesures de sauvegarde proposé. Premièrement, les mesures envisagées dans la « Route de la Marimba » découlent de l'idée centrale selon laquelle la musique et les chants traditionnels sont des pratiques qui ont dépassé l'expérience esthétique pour devenir des références culturelles exceptionnelles et des espaces sociaux actifs primordiaux pour la viabilité émotionnelle des immigrants dans les villes de l'intérieur du pays. Cette idée a été à l'origine de multiples initiatives de sauvegarde, en dépit du manque de ressources et de l'articulation des initiatives naissantes.

En second lieu, l'engagement vient du fait que les actions et les secteurs d'activité abordés dans le programme de sauvegarde reprennent les efforts locaux durables qui ont permis à la musique marimba et aux chants traditionnels de perdurer au sein des communautés. Des conseils communautaires, des associations d'artistes, des associations de parents, des enseignants, des musiciens, des chanteurs, des facteurs d'instruments et des associations de jeunes ont développé : des initiatives d'enseignements alternatifs, l'organisation de la communauté, l'entrepreneuriat, la gestion des ressources, les échanges musicaux et la visibilité de la musique. La « Route de la Marimba » stimule ces initiatives et entend créer des opportunités pour l'inclusion de nouveaux acteurs et l'optimisation des processus en cours. Les documents à l'appui de ces affirmations et engagements sont fournis avec le matériel supplémentaire de cette candidature.

### **3.d. Engagement des États parties**

*La faisabilité de la sauvegarde dépend également du soutien et de la coopération de l'(des) État(s) partie(s) concerné(s). Cette rubrique doit démontrer que l'État partie concerné est prêt à soutenir l'effort de sauvegarde en créant des conditions favorables à sa mise en œuvre, et doit décrire comment l'État partie a démontré un tel engagement par le passé et pour l'avenir. Les déclarations et les promesses de soutien sont moins instructives que les explications et les démonstrations.*

L'État colombien se consacre pleinement à la création de conditions favorables à l'élaboration de mesures de sauvegarde de la musique marimba et des chants traditionnels du sud Pacifique colombien. Plusieurs actions passées et présentes témoignent de cet engagement.

Tout d'abord, une série de lois a été promulguée et des sommes importantes ont été investies pour consolider une politique culturelle pour la région Pacifique (PCRP). Lancée en 2006 mais avec au moins vingt années d'ancienneté, la PCRP est un ensemble de directives et d'instruments juridiques visant à éliminer les disparités en termes d'éducation, d'emploi et de services de santé pour les descendants d'esclaves africains en Colombie. Le plan intégral 2006-

2010 pour la population noire, Raizal et Palenquera, et les documents 3491 et 3310 du CONPES sont les éléments clés de cette politique.

Dans le domaine spécifique de l'identité culturelle de la région Pacifique, l'État colombien a non seulement affecté d'importantes ressources et établi des directives claires à l'appui de la PCR, mais il a également lancé la « Route de la Marimba », un programme ambitieux provenant des communautés rurales. Il englobe une série d'actions dans plusieurs domaines tels que l'éducation artistique, la recherche participative et l'organisation sociale autour des pratiques musicales. « La Route » a favorisé des modes d'action collective dans les secteurs officiels, le milieu universitaire et plusieurs autres acteurs sociaux. C'est aujourd'hui un exemple remarquable d'engagement en faveur de la sauvegarde des pratiques musicales du sud du Pacifique colombien.

#### **4. PARTICIPATION ET CONSENTEMENT DE LA COMMUNAUTÉ, GROUPES ET INDIVIDUS CONCERNÉS DANS LE PROCESSUS DE CANDIDATURE (CF. CRITÈRE R.4)**

*Cette rubrique demande à l'État partie qui soumet la candidature de prouver que la candidature répond au critère R.4 : « L'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».*

##### **4.a. Participation des communautés, groupes et individus concernés dans le processus de candidature**

*Décrivez comment et de quelle manière la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé activement au processus de candidature à toutes les étapes, comme le requiert le critère R.4. Les États parties sont en outre encouragés à préparer les candidatures avec la participation de nombreuses autres parties concernées, notamment, s'il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés voisines, des ONG, des instituts de recherche, des centres d'expertise et autres parties intéressées. La participation des communautés dans la pratique et la transmission de l'élément doivent être traitées dans le point 1 ci-dessus, et leur participation dans la sauvegarde doit être traitée dans le point 3 ; ici les États soumissionnaires doivent décrire la participation la plus large possible des communautés dans le processus de candidature.*

Cette candidature est le fruit d'un travail commun des différents acteurs préoccupés par la survie de la musique Marimba et des chants traditionnels de la région du sud du Pacifique colombien. A cet égard, il convient d'établir une distinction entre deux types d'actions: (a) celles qui, même si elles ne s'inscrivaient pas particulièrement dans le cadre du processus de candidature, ont largement contribué à la production du document, et (b) celles dont l'objectif a été de produire la candidature.

Dans la première catégorie, il faut commencer par souligner le travail patient d'un grand nombre d'individus et de groupes dans les 14 municipalités et colonies urbaines qui ont fait la promotion des pratiques musicales au sein de leurs communautés. Nous faisons ici référence aux enseignants, aux artistes et aux dirigeants locaux dont le dévouement sur le plan pédagogique et sur celui de l'interprétation musicale a grandement contribué à accroître l'intérêt local pour la musique marimba et les chants traditionnels. On peut citer à titre d'exemple les noms de Benicio Riascos à López de Micay (Cauca), Alfonso Padilla à Santa Bárbara de Iscuandé (Nariño) ou de Celmira Pineda à Olaya Herrera (Nariño). Tout aussi important est le travail des immigrants à Cali, Popayán, Pasto et les environs, parmi lesquels nombreux sont ceux qui ont réussi à transmettre leurs connaissances musicales aux jeunes générations, tout en suscitant un intérêt pour les instruments traditionnels dans le sud du Pacifique colombien. En voici quelques exemples : Mme Elizabeth Sinisterra, originaire de Jamundí (Valle), la fondation Manglares à Cerrito (Valle), le groupe Tatabro à Pradera (Valle) et Hugo Candelario González à Cali.

Nous avons également le travail collectif réalisé par les communautés et l'État au niveau local. Dans bien des cas, les organisations locales et les municipalités ont réussi à surmonter les nombreux obstacles que pose le maintien d'initiatives pour donner plus de relief aux pratiques

musicales traditionnelles. Le festival des chanteurs de Rio à Buenaventura (Valle) et le festival du Currulao à Tumaco (Nariño) en sont deux exemples remarquables. Le cas le plus exceptionnel est peut-être celui du réseau de chanteuses du sud du Pacifique colombien qui compte plus de 280 femmes, pour la plupart chefs de famille, qui ont réussi à établir une solide organisation pour la promotion de danses et chants traditionnels.

Les universités – publiques et privées – ont aussi contribué à faciliter cette candidature. Les recherches de l'université de Valle (Cali), de l'université nationale (Bogotá) et de l'université de Cauca (Popayán), en étroite concertation avec des centres de recherche et des ONG, travaillent depuis des années autour de la documentation des processus liés à l'identité culturelle et à la subsistance des populations du sud du Pacifique colombien. A leur tour, elles ont joué un rôle crucial en amenant le pays dans l'univers musical complexe, riche et fascinant qui a été maintenu en vie au bord des rivières, sur le littoral et chez les immigrants. Les universités, les conservatoires et les établissements spécialisés dans l'éducation artistique ont ouvert leurs salles de classe aux sons musicaux du sud Pacifique colombien, et il existe actuellement de nombreuses personnes de race mixte et de fils d'immigrants de la région qui prennent des cours de marimba et de percussion avec un enthousiasme inattendu. On en trouve des exemples à l'Instituto Departamental de Bellas Artes à Cali, l'université de Valle à Cali et l'université Javeriana à Bogotá et Cali.

Il convient de souligner qu'au cours des ces dernières années, ces efforts ont été exprimés et il est donc possible de trouver des musiciens traditionnels qui enseignent leur art aux jeunes urbains, et de trouver des chercheurs qui réalisent un travail communautaire en collaboration avec des organisations locales. Les chanteurs et les universitaires se mettent à la même table lors de congrès et de festivals pour discuter des différents genres traditionnels, avec des marimbas et des cununos à la main. Bon nombre de ces points d'articulation ont été promus par les divers programmes de la « Route de la Marimba ». Hormis le soutien massif du ministère de la culture, ces processus sont également soutenus par le service national d'apprentissage (SENA) et par le bureau d'action sociale de la présidence de la république, principale instance à l'attention des communautés qui ont subi un déplacement forcé.

Cela nous amène à un second type d'actions, celles qui ont abouti directement à la préparation de cette candidature. En août 2008, dans une réunion d'étude organisée dans le cadre du Festival Petronio Álvarez à laquelle participaient des musiciens traditionnels, des professeurs de musique, des chefs de communauté, des universitaires et des fonctionnaires du ministère de la culture, l'initiative de la candidature a été largement débattue. Vu qu'elle est en parfait accord avec les actions en cours, l'initiative a obtenu le soutien des différents participants. Durant le processus, le ministère de la culture a pris la direction des opérations. À travers ses différentes divisions, comme les directions des arts, des populations ou celle du patrimoine, des séances de consultation et de travail ont été organisées avec les conseils communautaires, les responsables locaux, les universités et les musiciens, qui ont chacun pu rassembler tous les renseignements nécessaires pour compléter le dossier de candidature.

Il faut préciser que même si le processus de candidature a été dirigé par le ministère de la culture, plus familiarisé avec les détails et les aspects techniques de la documentation officielle, le document présente une synthèse des opinions, des besoins, des perspectives et des souhaits de tous les acteurs qui s'intéressent à la musique marimba et aux chants traditionnels du sud Pacifique colombien; cela se ressent probablement dans les différentes voix qui s'y expriment. C'est ainsi qu'une certaine poésie émane des descriptions des professeurs de musique concernant leurs expériences d'enseignement dans les communautés éloignées; les immigrants ont apporté leur dose de nostalgie dans les efforts qu'ils ont accomplis pour maintenir leur musique en vie dans les différents contextes; les conseils communautaires ont fait ressortir les besoins concernant la viabilité de la pratique musicale dans les différents cadres sociaux; le regard analytique et les données statistiques ont été la contribution facilement reconnaissable des universitaires et des intellectuels locaux qui ont réfléchi au problème de la dynamique sociale de la région; et les fonctionnaires ont contribué au dossier en fournissant des renseignements précieux sur les défis auxquels sont exposées les différentes communautés, à partir de l'observation directe lors de visites le long des rivières et des côtes.

#### **4.b. Consentement libre, préalable et éclairé à la candidature**

*Le consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l'État partie et l'infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d'attestations de consentement des communautés au lieu de déclarations standard et uniformes.*

*Prière de joindre au formulaire de candidature les preuves démontrant un tel consentement en indiquant ci-dessous quelle preuve vous fournissez et quelle forme elle revêt.*

Comme cela a été expliqué, cette candidature est le fruit d'un processus de réflexion et de consultation sur l'état actuel de la musique marimba et des chants traditionnels de la région du sud du Pacifique colombien et elle coïncide également avec les mesures prises par les différents acteurs engagés dans la sauvegarde de cette tradition.

Outre les réunions organisées à diverses occasions, il est intéressant de souligner quatre domaines particuliers dans lesquels l'initiative de la candidature a été longuement discutée.. Le premier a été la réunion du comité de coordination de la Route de la Marimba, tenue par des représentants d'écoles de musique, de maisons de la culture, de secrétariats municipaux et régionaux de la culture, de gestionnaires et de chefs de communautés, d'universités et d'organisations internationales comme l'OIM. Le comité a tenu sa première réunion le 5 août 2009 à Cali (Valle) afin de renforcer l'autonomie régionale dans la gestion des différents volets du programme : évaluation de sa formulation et de son développement conceptuel, examen des mesures prises, point sur les progrès réalisés, difficultés et propositions. Parmi ses principaux sujets de discussion, le comité a débattu devant le conseil national du patrimoine culturel immatériel et devant l'UNESCO de la candidature de la musique marimba et des chants traditionnels ; il a aussi été question du rôle de la Route de la Marimba en tant que programme de sauvegarde.

La deuxième rencontre importante a eu lieu le 12 août 2009, à Buenaventura (Valle), en présence de représentants de 17 conseils communautaires et de deux organisations sociales de la zone sud du Pacifique. Cette réunion s'est tenue avec les instances représentatives de la dynamique politique, sociale et culturelle des descendants africains dans la région. Le soutien de la candidature de cette manifestation sur les Listes du patrimoine immatériel culturel national et international a été officiellement obtenu dans ce processus.

Une troisième réunion a eu lieu entre le 17 et le 18 novembre 2009, à Cali, avec le concours de professeurs de musique traditionnelle de 14 municipalités de la région, de directeurs de la culture, de chefs de communauté, de représentants de maisons de la culture, de chercheurs et de fonctionnaires du ministère de la culture. La quatrième réunion, du 19 au 21 novembre, s'est déroulée lors de la rencontre des chanteurs à Tumaco (Nariño). Dans les deux cas le principal sujet traité devant le conseil du patrimoine national et l'UNESCO a été le processus de candidature. Tout d'abord, les agents du ministère ont présenté une synthèse des opinions et des thèmes discutés dans les précédentes réunions en ce qui concerne l'état de la musique Marimba et des chants traditionnels. Les détails du processus de candidature et l'élaboration du projet Route de la Marimba comme axe central des mesures de sauvegarde ont été ensuite longuement débattus. Les deux sujets ont suscité de longs débats autour des cinq thèmes directement liés à la candidature: (a) la pertinence des pratiques musicales traditionnelles pour chaque communauté; (b) l'inventaire des pratiques traditionnelles dans chaque communauté; (c) les diverses formes de participation sociale dans les dites pratiques (d) les différentes expériences locales de sauvegarde de la musique marimba et des chants traditionnels; et (e) les engagements que chaque participant serait disposé à prendre dans le cadre d'un plan spécial de sauvegarde élargi et plus consensuel. À la fin, les représentants de chaque institution ont fourni des déclarations de consentement jointes aux documents servant d'appui à cette candidature.

#### **4.c. Respect des pratiques coutumières en matière d'accès à l'élément**

*L'accès à certains aspects spécifiques du patrimoine culturel immatériel est quelquefois limité par les pratiques coutumières régissant, par exemple, sa transmission, son interprétation, ou préservant le secret de certaines connaissances. Prière d'indiquer si de telles pratiques existent et, si tel est le cas, démontrez que l'inscription de l'élément et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respecteraient pleinement de telles pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine (cf. article 13 de la Convention). Décrivez toute mesure spécifique qui peut être nécessaire pour garantir ce respect.*

La majorité des pratiques associées à la musique Marimba et aux chants traditionnels de la région sud du Pacifique colombien sont libres d'accès et n'ont aucune restriction en termes de diffusion ou d'exécution. Il y a cependant deux domaines dans lesquels un certain niveau de discrétion est maintenu dans des contextes traditionnels.

Premièrement, l'accès aux connaissances musicales. Certains maîtres ont tendance à être extrêmement discrets et jaloux de ceux qui pourraient être leurs disciples dans les instruments traditionnels. Cela peut se trouver chez les joueurs de marimba, les joueurs de tambour et de façon moins évidente, mais avec la même rigueur, chez les chanteurs traditionnels. Une telle méfiance révèle une conception très particulière de la transmission des connaissances et, en général, les apprentis sont les bienvenus dans la mesure où ils acceptent le degré de sérieux imposé – et transmis – par les maîtres.

Le deuxième domaine est celui de la facture d'instruments. Comme il a été mentionné, seules quelques familles connaissent l'art complexe de la fabrication des marimbas, des tambours et des « guasás ». Dans le cas particulier des marimbas, les détails de sélection des matériaux, la facture et le réglage sont maintenus au sein de chaque cercle familial, étant donné qu'il est prévu que les membres les plus jeunes de la famille doivent reprendre les rênes de l'entreprise familiale.

Sachant que le niveau de discrétion dans les deux domaines est caractéristique de l'univers musical de la région sud du Pacifique colombien et qu'en même temps cela a été un aspect essentiel pour le développement des formes culturelles présentes dans la région, tous les acteurs engagés dans le processus de candidature ont pris l'engagement de respecter cette position. Les mesures de sauvegarde actuelles et celles qui doivent être mises en œuvre à l'avenir doivent protéger et respecter la confidentialité des pratiques dans les deux domaines et promouvoir leur maintien dans le cadre du patrimoine culturel du Pacifique colombien.

#### **5. INCLUSION DE L'ÉLÉMENT DANS UN INVENTAIRE (CF. CRITÈRE R.5)**

*C'est la rubrique dans laquelle l'État partie doit démontrer que la candidature satisfait au critère R.5 : « L'élément figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'État(s) partie(s) soumissionnaire(s) tel que défini dans les articles 11 et 12 ».*

*Indiquez l'inventaire dans lequel l'élément a été inclus, ainsi que le bureau, l'agence, l'organisation ou l'organisme chargé de le tenir à jour. Démontrez que l'inventaire a été dressé en conformité avec les articles 11 et 12, et notamment avec l'article 11 paragraphe (b) qui stipule que le patrimoine culturel immatériel est identifié et défini « avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes », et l'article 12 qui exige que les inventaires soient régulièrement mis à jour.*

*L'inclusion dans un inventaire de l'élément proposé ne devrait en aucun cas impliquer ou nécessiter que le ou les inventaire(s) soient achevés avant le dépôt de candidature. Un État partie soumissionnaire peut être en train de compléter ou de mettre à jour un ou plusieurs inventaires, mais doit avoir déjà intégré l'élément dans un inventaire en cours d'élaboration.*

En vertu des articles 11 et 12 de la Convention de 2003, l'État colombien a créé la Liste représentative des biens culturels du patrimoine immatériel de la nation, par la loi 1185 de 2008. Tout ce qui concerne la Liste est réglementé par le décret 2941 du 6 août 2009, selon lequel « la Liste représentative du patrimoine culturel est une compilation d'informations et un instrument résultant du travail conjoint des instances publiques compétentes et des communautés

concernées. Elle cherche à assurer le développement et l'exécution d'un plan spécial de sauvegarde pour toutes les expressions inscrites dans la Liste ».

Différentes expressions du patrimoine immatériel figurent sur la Liste (trois sont déjà inscrites). Le ministère de la culture a l'intention d'inclure approximativement deux nouvelles expressions par mois, sachant que chaque nouvel élément doit être approuvé aux sessions mensuelles du conseil national du patrimoine culturel, en vertu de la loi 1185 de 2008. La priorité a été accordée aux éléments déjà inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel de l'humanité, ainsi qu'à ceux dont la candidature est en cours. Le conseil national du patrimoine culturel, conformément aux décrets 1313 du 23 avril 2008, 3322 du 5 septembre 2008 et 763 de 2009, à travers lesquels sa composition, ses fonctions et son régime de sessions sont réglementés et d'autres dispositions sont ordonnées, dans une séance ordinaire, le 9 octobre 2009, a approuvé l'inclusion de la musique marimba et des chants traditionnels de la région du sud Pacifique colombien dans la Liste du patrimoine culturel immatériel.

De plus, afin de tenir la Liste à jour, le ministère de la culture a créé la cartographie des pratiques musicales en Colombie. Ce projet a démarré en 2008. La cartographie est un inventaire des pratiques culturelles ; néanmoins, elle transcende ce concept et est maintenant considérée comme une méthode valable pour aider à identifier, actualiser et avoir un aperçu des nombreuses pratiques musicales à travers le pays et encourager les communautés à structurer leurs propres réseaux de production, diffusion et promotion de leur patrimoine musical. L'identification des pratiques inscrites dans la cartographie a été réalisée grâce à un travail de terrain réparti entre les communautés, les groupes, les organisations et les individus qui s'intéressent aux pratiques musicales, conformément à l'article 11 de la Constitution colombienne qui stipule que « tout processus cherchant à identifier et définir les éléments du patrimoine culturel immatériel sur le territoire national doit être mené à bien en concertation avec les communautés, groupes et organisations concernés ». La musique Marimba et les chants traditionnels de la région sud du Pacifique colombien sont un élément essentiel de la cartographie.

## DOCUMENTATION

### a. Documentation obligatoire et facultative

Documentation obligatoire fournie.

### b. Cession de droits avec une liste des éléments

Cession de droits obligatoire fournie.

### c. Liste de références documentaires

#### Published references

Agier, Michel. 1999. "El carnaval, el diablo y la marimba" en Tumaco: haciendo ciudad. Historia, identidad y cultura, Agier, Álvarez, Hoffmann y Restrepo. Cali. ICAN-Universidad del Valle.

Agudelo, Carlos Efrén. 2002. Populations noires et action politique dans le Pacifique colombien. Paradoxes d'une inclusion ambiguë. Tesis Doctoral, Université Paris III.

Birenbaum Quintero, Michael. 2009. The Musical Making of Race and Place in Colombia's Black Pacific. Tesis Doctoral, New York University.

Brenner, Helmut. 2007. Marimbas in Lateinamerika. Historische Fakten und Status quo der Marimbatraditionen in Mexiko, Guatemala, Belize, Honduras, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Kolumbien, Ecuador und Brasilien. Hildesheim/Zürich/New York: Georg Olms Verlag.

De Granda, Germán. "Chigualo en el Litoral Pacífico del Departamento de Nariño (Colombia)", en "Estudios Sobre un Área Dialectal Hispanoamericana de Población Negra. Las Tierras Bajas Occidentales de Colombia". Bogotá, Instituto Caro y Cuervo, Tomo XLI, 1977.

Friedmann, Susana. 1992. "Procesos Simbólicos y Transmisión Musical: El Romance y los Cantos Festivos Religiosos del Sur de Colombia", en "Nueva Revista Colombiana de Folclor", Vol. 3, Núm. 12, Patronato Colombiano de Artes y Ciencias, Bogotá.

Losonczy, Anne Marie. 1991-1992. Les saints et la forêt: système social et système rituel des negro-colombiens: échanges inter-éthiques avec les embera du Chocó (Colombie). Tesis de doctorado. Université libre de Bruxelles.

Oslender, Ulrich. 2001. Black Communities on the Colombian Pacific Coast and the 'Aquatic Space': A Spatial Approach to Social Movement Theory. Doctoral Thesis Geography. University of Glasgow.

Romero Vergara, Mario Diego. 1995. Poblamiento y sociedad en el Pacífico colombiano. Siglos XVI al XVIII. Cali: Universidad del Valle.

Urrea, Fernando y Olivier Barbary. Editores. 2004. Gente negra en Colombia: Dinámicas sociopolíticas en Cali y el Pacífico. Cali: Cidse-Universidad del Valle, Institut de Recherche pour le Développement, Colciencias.

Whitten, Norman. 1972. Black frontiersmen: Afro-hispanic culture of Ecuador and Colombia. Illinois: Heighits.

#### Websites

Cartografía musical de Colombia (Musical Cartography in Colombia).

<http://www.mincultura.gov.co/tools/marco.php?idcategoria=17723>

Ruta de la Marimba. Ministerio de Cultura

<http://www.mincultura.gov.co/?idcategoria=25572>

## COORDONNÉES

### a. Personne à contacter pour la correspondance

Claudia Lorena Cruz Astudillo  
POLIFONIA Director  
Address: Carrera 22 N. 6 A 36- Barrio José Maria Obando  
Popayán, Cauca  
Tel:( 057) 2 8214252  
Mail: claupercu@yahoo.com

### b. Organisme(s) compétent(s) associé(s)

Ministry of Culture  
Heritage Direction  
(057) 1 3424100  
www.mincultura.gov.co  
Juan Luis Isaza Londoño - Heritage Director, Ministry of Culture of Colombia  
jisaza@mincultura.gov.co  
(057) 1 3424100 ext:1126  
Clarisa Ruiz Correal - Arts Director, Ministry of Culture of Colombia  
cruiz@mincultura.gov.co  
(057) 1 3424100 ext: 2400

### c. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)

- Rio Cajambre Community Council  
cccajambre@yahoo.com
- Rio Nay Community Council  
consejocomunitariorionaya@yahoo.es
- Manos Negras Association  
yolimanos@yahoo.com
- Blacks in Action Community Council  
(057) 3146609337
- Rio Napi Community Council  
guapinapi@hotmail.com
- Mamunica Community Council  
(057) 3206598476
- Nambá Women's Network  
lothohe39@hotmail.com
- Ladrilleros Community Council  
mangrovedeslizater@hotmail.com
- Youth Council  
carlosmotamo85@hotmail.com
- Education Secretariat of Guapi

guajurbazan@yahoo.com

- Buenaventura Culture House  
(057) 2 2434597  
culturabuenaventura@hotmail.com

**SIGNATURE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT PARTIE**

Nom : Maria Claudia Lopez

Titre : Vice minister of Culture in charge of the office of the Minister of Culture

Date : 13 janvier 2010

Signature : <signé>